

ASSISTANCE

AU CONTRAT D'APPRENTISSAGE



- Vous souhaitez embaucher un apprenti ? Libérez-vous de toutes les contraintes administratives.
- Bénéficiez d'une **expertise forte et reconnue** sur le contrat d'apprentissage.
- **Economisez votre temps et sécurisez vos démarches**, confiez nous vos formalités.

Contenu de l'offre

→ Etude de faisabilité

- Information générale sur l'apprentissage ;
- Étude individuelle / spécifique de votre projet de recrutement ;
- Aide au recrutement

→ Assistance au contrat d'apprentissage (en toute sécurité, garantie, sans défaut, satisfait ou remboursé...)

- La validation et la sécurisation du contrat (saisie des données du contrat) ;
- La transmission de la convention d'aménagement de la durée du contrat ;
- Le calcul de la rémunération de l'apprenti ;
- La transmission du contrat à l'OPCO pour dépôt.

→ Assistance post signature / Accompagnement à l'exécution du contrat / SAV du contrat

- Aide aux formalités (établissement des avenants, rupture du contrat, ...);
- Conseils personnalisés (temps de travail, temps de repos, jours fériés, autorisation de travailler, travaux dangereux, ...);
- Déclaration préalable à l'embauche ;
- Veille sur les informations juridiques.

Public

- Chef d'entreprise

Tarif

- **50 €** par contrat



90 %

des entreprises accompagnées par les CMA sont satisfaites !

Contactez
votre **Chambre de Métiers**
et de l'**Artisanat**

www.artisanat.fr



Chambres
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**